

Accessibilité

[Plateforme de l'Habitat](#)

Qu'est-ce que l'accessibilité d'un site internet ?

La définition adoptée par le W3C est la suivante :

Mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique ou leurs aptitudes physiques ou mentales.

L'initiative internationale pour l'accessibilité du Web (WAI) définit l'accessibilité du Web comme ceci :

- L'accessibilité du Web signifie que les personnes en situation de handicap peuvent utiliser le Web. Plus précisément, qu'elles peuvent percevoir, comprendre, naviguer et interagir avec le Web, et qu'elles peuvent contribuer sur le Web.
- L'accessibilité du Web bénéficie aussi à d'autres, notamment les personnes âgées dont les capacités changent avec l'âge
- L'accessibilité du Web comprend tous les handicaps qui affectent l'accès au Web, ce qui inclut les handicaps visuels, auditifs, physiques, de parole, cognitifs et neurologiques.

L'accessibilité bénéficie par ailleurs également aux personnes en situation temporaire de handicap (poignet cassé etc).

Comment rendre un site accessible ?

En respectant les recommandations internationales éditées par le W3C.

Ces langages permettent de structurer les pages pour qu'elles soient compréhensibles par le plus grand nombre d'utilisateurs.

Le site respecte de manière générale les recommandations établies par le W3C.

Technologies utilisées pour réaliser le site

- CMS Drupal 9
- HTML5
- CSS3
- JavaScript
- JQuery

Améliorations et contact

Nous encourageons l'élaboration et le maintien de sites Internet accessibles et apporterons régulièrement de nouvelles améliorations. Si toutefois vous constatiez une erreur ou un oubli dans l'une de nos pages, ou si vous rencontriez une difficulté, nous vous invitons à faire des commentaires et des suggestions afin d'améliorer l'accessibilité de notre site. Pour ce faire, contactez-nous par le biais de notre formulaire de contact [en cliquant ici](#).

Si vous constatiez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou demande de saisine à :

Le défenseur des droits
7 rue Saint-Florentin
75409 Paris cedex 08

Téléphone : 09 69 39 00 00